

Séance du 15 Octobre 2024

Le 15 Octobre 2024, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Hauteville sur Fier, sous la présidence de Monsieur Roland LOMBARD, Maire ;

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 Octobre 2024

Présents : Roland LOMBARD, Bernard CARLIOZ, Chantal BRACHET, Pierre JARDET, Didier BURDET, Laurent CARDOT, Marie-Thérèse DIDELOT, Jean-Marc FOLLINET, Suzanne GRAMMATICO, Fabrice LOVERINI, Pierre RIOTTON

Absents ayant donné pouvoir : Krystel SOTTAS (pouvoir donné à Chantal BRACHET)

Absent : N. METZGER

Mme Suzanne GRAMMATICO a été élue secrétaire de séance.

N° 2024 - 01

Objet : Création d'un poste permanent de rédacteur à temps complet

Rapporteur : M. le Maire

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 ;
Vu la loi du 30 décembre 2023 requalifiant les emplois des agents exerçant les fonctions de secrétaire général de Mairie ;
Vu le décret n° 2024-826 du 16 juillet 2024 relatif à la promotion interne pour ces agents ;
Vu le budget de l'établissement ;
Vu le tableau actuel des effectifs de l'établissement ;

CONSIDERANT la nécessité de créer un poste de rédacteur territorial, afin d'assurer la promotion de l'agent remplissant l'ensemble des conditions requises et que cet emploi relève de la catégorie hiérarchique B.



MAIRIE DE HAUTEVILLE-SUR-FIER
74150 HAUTEVILLE-SUR-FIER

2024 / 050

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

- ✓ **DECIDE** la création à compter du 1^{er} novembre 2024, d'un poste de rédacteur territorial à temps complet à hauteur de 35 heures hebdomadaires (soit 35/35^{ème}), relevant de la catégorie hiérarchique B étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu,
- ✓ **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- ✓ **AUTORISE** M. le Maire à mettre à jour le tableau des effectifs dès la nomination de l'agent dans ses nouvelles fonctions et à signer tout document relatif à cette promotion.

N° 2024 - 02

Objet : Validation de l'attribution du marché de travaux Extension et Rénovation du groupe scolaire

Rapport de Monsieur le Maire suite à la Commission d'Appel d'Offres de ce jour et à la réception des documents d'analyses du fait selon les critères prévus au cahier des charges :

L'ouverture des plis a été faite et les sociétés suivantes ont répondu :

LOT 01 : Terrassement - VRD - paysages

- ETS SATP – COSSEEC – LA VERTE TIGE
- ETS BRUN – IDVERDE

LOT 02 : Maçonnerie - Gros œuvre

- ETS PINTO
- ETS BAREL et PELLETIER
- ETS MONTESSUIT

LOT 03 : Charpente – Bardage - Couverture

- ETS LP CHARPENTE – CARTIER
- ETS ALPES ZINGUERIE
- ETS DARVEY
- ETS OBM CONSTRUCTION

MAIRIE DE HAUTEVILLE-SUR-FIER
74150 HAUTEVILLE-SUR-FIER

2024 / 051

LOT 04 : Etanchéité – lot infructueux

LOT 05 : Résines d'étanchéité – lot infructueux

LOT 06 : Menuiseries Extérieures bois

- ETS BOUVIER
- ETS GENEVRIER
- ETS CARTIER

LOT 07 : Serrurerie – Menuiseries aluminium

- ETS LOPEZ

LOT 08 : Menuiseries intérieures

- ETS BOUVIER
- ETS CARTIER

LOT 09 : Plâtrerie peinture

- ETS BM PLATRERIE
- ETS COBERT

LOT 10 : Chapes - Carrelage - Faïence

- ETS SAVOISIENNE DE CARRELAGE
- ETS IMPOCO CATANIA
- ETS CR CARRELAGE

LOT 11 : Sols souples - Parquets

- ETS ARTI SOLS

LOT 12 : CVC Plomberie

- ETS EITF
- ETS BLAMPEY
- ETS SIPRA
- ETS AQUATAIR
- ETS BESTENTI

MAIRIE DE HAUTEVILLE-SUR-FIER
74150 HAUTEVILLE-SUR-FIER

2024 / 052

LOT 13 : Electricité CFO CFA

- ETS PETTINI
- ETS ECRR
- ETS PERRUCHOT
- ETS SDEL

LOT 14 : Equipements de cuisines

- ETS SAVEC

LOT 15 : Ascenseurs

- ETS THYSSENKRUPP ELEVATORS

Après négociations et analyse de la Commission d'Appels d'Offres, les entreprises suivants ont été retenues :

ENTREPRISES	MONTANT HT	NOTE TOTALE
LOT 01 : Terrassement - VRD - paysages		
- ETS SATP – COSSEEC – LA VERTE TIGE	312 409.74 € HT	93.00/100
- ETS BRUN – IDVERDE	353 387.98 € HT	79.10/100
LOT 02 : Maçonnerie - Gros œuvre		
- ETS PINTO	530 420.59 € HT	91.00/100
- ETS BAREL et PELLETIER	579 000.00 € HT	79.50/100
- ETS MONTESSUIT	620 000.00 € HT	83.80/100
LOT 03 : Charpente – Bardage - Couverture		
- ETS LP CHARPENTE – CARTIER	789 465.71 € HT	98.00/100
- ETS ALPES ZINGUERIE	820 169.50 € HT	83.70/100
LOT 06 : Menuiseries Extérieures bois		
- ETS BOUVIER	217 697.13 € HT	86.00/100
- ETS GENEVRIER	255 795.67 € HT	79.50/100
- ETS CARTIER	280 607.34 € HT	82.70/100
LOT 07 : Serrurerie – Menuiseries aluminium		
- ETS LOPEZ	69 487.30 € HT	89.00/100

MAIRIE DE HAUTEVILLE-SUR-FIER
74150 HAUTEVILLE-SUR-FIER

2024 / 053

LOT 08 : Menuiseries intérieures

- ETS BOUVIER	290 760.93 € HT	87.10/100
- ETS CARTIER	387 386.21 € HT	81.50/100

LOT 09 : Plâtrerie peinture

- ETS BM PLATRERIE	354 056.08 € HT	80.00/100
- ETS COBERT	492 285.41 € HT	74.60/100

LOT 10 : Chapes - Carrelage - Faïence

- ETS SAVOISIENNE DE CARRELAGE	114 063.13 € HT	88.00/100
- ETS IMPOCO CATANIA	133 431.93 € HT	77.80/100

LOT 11 : Sols souples - Parquets

- ETS ARTI SOLS	99 675.30 € HT	87.00/100
-----------------	----------------	-----------

LOT 12 : CVC Plomberie

- ETS EITF	555 000.00 € HT	80.00/100
- ETS BLAMPEY	622 673.36 € HT	74.70/100

LOT 13 : Electricité CFO CFA

- ETS PETTINI	207 068.55 € HT	94.00/100
- ETS ECRR	230 571.28 € HT	64.70/100

LOT 14 : Equipements de cuisines

- ETS SAVEC	69 500.00 € HT	100/100
-------------	----------------	---------

LOT 15 : Ascenseurs

- ETS THYSSENKRUPP ELEVATORS	26 950.00 € HT	99.00/100
------------------------------	----------------	-----------



Pa

MAIRIE DE HAUTEVILLE-SUR-FIER
74150 HAUTEVILLE-SUR-FIER

2024 / 054

Après explications et suivant l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, il est décidé de retenir les sociétés suivantes :

LOT 01 : ETS SATP – COSSEEC – LA VERTE TIGE	=	312 409.74 € HT
LOT 02 : -ETS PINTO	=	530 420.59 € HT
LOT 03 : ETS LP CHARPENTE – CARTIER	=	789 465.71 € HT
LOT 06 : ETS BOUVIER	=	217 569.13 € HT
LOT 07 : ETS LOPEZ	=	69 487.30 € HT
LOT 08 : ETS BOUVIER	=	290 760.93 € HT
LOT 09 : ETS BM PLATRERIE	=	354 056.08 € HT
LOT 10 : ETS SAVOISIENNE DE CARRELAGE	=	114 063.13 € HT
LOT 11 : ETS ARTI SOLS	=	99 675.30 € HT
LOT 12 : ETS EITF	=	555 000.00 € HT
LOT 13 : ETS PETTINI	=	207 068.55 € HT
LOT 14 : ETS SAVEC	=	69 500.00 € HT
LOT 15 : ETS THYSSENKRUPP ELEVATORS	=	26 950.00 € HT

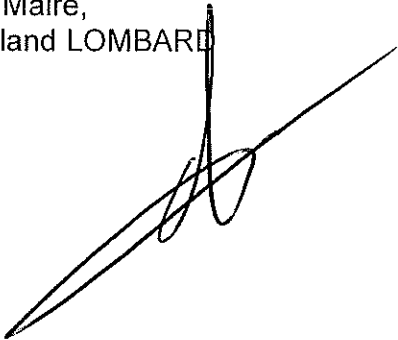
Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, à l'exception de M. Jean-Marc FOLLIET qui demande à ne pas prendre part au vote :

- **AUTORISE** M. le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues.

FEUILLET DE CLOTURE

- 2024 - 01 : Création d'un poste permanent de rédacteur à temps complet
- 2024 - 02 : Validation de l'attribution du marché de travaux Extension et Rénovation du groupe scolaire

Le Maire,
Roland LOMBARD



La secrétaire de séance,
Suzanne GRAMMATICO

